



## RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2023/2024



Nom du tournoi : **Championnat Départemental Adulte 2024**  
 N° de dossier : **2304635**  
 organisateur du tournoi : **Comité Isère Badminton**

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : **Championnat Départemental**  
 Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.  
 Le niveau géographique de la compétition est : **Départemental / Comité**  
 2) La compétition se déroule du : **15/06 2024** au **16/06 2024**  
 3) Dans : **1** salle(s) et sur **9** terrains  
 Salle 1 = **9** terrains  
 4) Le logiciel utilisé sera : **BadNet**  
 5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : **Antoine FAUVET**  
 Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.  
 Le juge-arbitre adjoint est : **Olivier LHEUREUX**  
 Le GEO de la compétition sera : **Olivier BRUNO**

**Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.**

### SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de **NC** à **N1**  
 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.  
 7) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Les tableaux proposés sont :

\* Simple Dame et Simple Homme et Doubles Mixte, le samedi 15 juin 2024 pour toutes les catégories, finales incluses sauf /!\ ATTENTION : pour les Doubles Mixte de la catégorie "ELITE", les demi-finales et finales pourront avoir lieu sur la journée du dimanche 16 juin, en fonction des inscriptions.

\* Double Dames et Double Hommes le dimanche 16 juin 2024 pour toutes les catégories, finales incluses.

8) Chaque joueur peut participer à maximum : **deux** discipline(s)  
**Les joueurs, classés N1 et N2 en simple et mixte, auront la possibilité de s'inscrire sur les 3 tableaux**  
 9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en **Poules puis élimination directe**  
 En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.  
 10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera **individuellement ou par club ou par comité**  
 12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au **26/05 2024**  
 Le nombre maximum de joueurs sera de :  
**78 joueurs** en Simple et **54 paires** en Double Mixte  
**100 paires** en Double  
 En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

**Critère 1 - Meilleur classement ou CPPH**

13) Les inscriptions sont à faire :  
 lien BadNet : **<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=23633>**  
 14) Le joueur devra être licencié **à la date limite des inscriptions**

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

16

2 tableaux

20

3 tableaux

22

16) Le paiement se fera

individuellement ou par club ou par comité

17) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=23633>

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

30/05

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

30/05

2024

Le tirage au sort sera effectué le :

30/05

2024

## FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

18) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

19) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

\* un(e) joueur(euse) de simple sera remplacé(e) en priorité par un(e) joueur(euse) inscrit(e) et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

\* La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double.

\* En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le (la) joueur(euse) défaillant(e) sera remplacé(e) en priorité par un(e) joueur(euse) inscrit(e) au tournoi. Avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente avec l'accord du joueur(euse) encore en lice.

\* L'organisation se réserve le droit d'examiner toute inscription dans l'intérêt commun du tournoi en cas de forfaits. Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi

## DURANT LE TOURNOI

20) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

21) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

22) Le volant de référence plume sera

FORZA S6000

Le volant de référence plastique sera

Mavis 500

23) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est

24) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage et par officiels

25) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

26) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

27) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Tablette

28) Pour tout volant touchant une structure

Toujours faute

29) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

30) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

31) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

## SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Dans chaque tableau, les 6 meilleurs joueurs (ou joueuses) en simple et les 6 meilleurs paires en double constitueront la série "ELITE". seront considérés comme pouvant intégrer les tableaux "Elites", les joueurs classés à minima N.

Seul les vainqueurs de ces tableaux seront déclarés Champions départementaux.